

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.D.S.C*		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		12 Rue Emile Maugras 54110 ROSIERES-AUX-SALINES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 2 3 4 5 1 6 3 1 0 0 0 1 5		Néant		☐ *	
		CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL				Exercice N clos le, 31/12/2023	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI		1	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		2 040	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		57 134	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV		133	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	TOTAL (II)		BJ	BK		60 293	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		8 849
En cours de production de biens			BN	BO			
En cours de production de services			BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR	BS			
Marchandises			BT	BU			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		421 646	
		Autres créances (3)	BZ	CA		44 975	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		15 728	
Disponibilités		CF	CG		197 584		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		10 791		
	TOTAL (III)	CJ	CK		801		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A		759 869		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.D.S.C*</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)		DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	383 742
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(36 361)
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	402 381
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	17 909
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	7 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	90 870
	Dettes fiscales et sociales		DY	223 561
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	18 146
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	357 488	
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	759 869	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
			Ecart de réévaluation libre	1D
			Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	681

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.D.S.C

**Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros**

**Siège social : 12 Rue Emile MAUGRAS ZI des Sables, 54110 ROSIERES AUX
SALINES
523 451 631 RCS NANCY**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 4 JUIN 2024**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le **31 décembre 2023** s'élevant à -36 361,62 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-36 361,62 euros
Report à nouveau antérieur	383 742,68 euros
Solde	347 381,06 euros
Au compte « report à nouveau »	347 381,06 euros

S'élevant ainsi à 347 381,06 euros

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

Néant

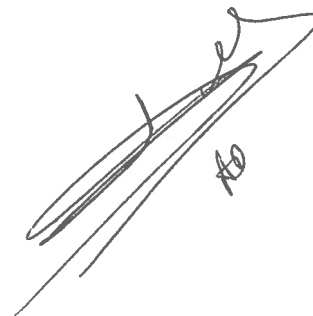
Exercice clos le 31 décembre 2021 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

10 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000,00 euros

Certifié conforme
La Présidente



Règles et méthodes comptables

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Désignation de la société : **SAS A.D.S.C***

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2023** , dont le total est de **759 870 euros**
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une **perte de 36 362 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/01/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1			1
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1			1
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 366	2 700		5 066
- Installations générales, agencements aménagements divers	35 046	7 887		42 933
- Matériel de transport	57 720	13 273	3 505	67 488
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 568	2 470	1 217	9 822
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	103 700	26 330	4 722	125 308
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	134			134
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	134			134
ACTIF IMMOBILISE	103 834	26 330	4 722	125 442

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		26 330		26 330
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		26 330		26 330
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 722		4 722
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 722		4 722

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	1
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 020	1 021		2 041
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 675	2 559		8 234
- Matériel de transport	37 742	11 966	2 352	47 356
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 588	1 147	1 217	7 518
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	52 024	16 693	3 568	65 149
ACTIF IMMOBILISE	52 024	16 693	3 568	65 149

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 478 215 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	422 448	422 448	
Autres	44 976	44 976	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 791	10 791	
Total	478 215	478 215	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	15 020
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	23 282
Total	38 302

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 500,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 357 488 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	682	682		
- à plus de 1 an à l'origine	17 228	9 024	8 204	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 871	90 871		
Dettes fiscales et sociales	223 561	223 561		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	25 147	25 147		
Total	357 488	349 284	8 204	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 870			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	6 732			
(**) Dont envers les associés	7 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 7 000 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	3 664
AGIOS À PAYER	682
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	51 295
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	10 309
CET	1 904
TAXE APPRENTISSAGE À PAYER	507
FORMATION CONTINUE CAP	2 832
CLIENTS - RRR À ACCORDER	18 147
Total	89 338

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	10 791		
Total	10 791		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 335 097	137 341	2 472 438
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	2 335 097	137 341	2 472 438

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	18 464	
79101000 - REMBOURSEMENTS FORMATIONS	1 367	
79163000 - REMBOURSEMENT TIPP	91 503	
	111 334	
Total	111 334	

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				1 966 796	1 966 796
Cumul exercices antérieurs				733 069	733 069
Dotations de l'exercice				365 099	365 099
Amortissements				1 098 168	1 098 168
Cumul exercices antérieurs				903 787	903 787
Exercice				364 515	364 515
Redevances payées				1 268 302	1 268 302
A un an au plus				295 187	295 187
A plus d'un an et cinq ans au plus				587 761	587 761
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				882 948	882 948
A un an au plus				2 414	2 414
A plus d'un an et cinq ans au plus				68 500	68 500
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				70 914	70 914
Montant pris en charge dans l'exercice				364 515	364 515